



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Service eau et biodiversité**

ARRÊTÉ du 21 FEV. 2024

**IDENTIFIANT LES FRAYÈRES ET LES ZONES D'ALIMENTATION OU DE
CROISSANCE DE LA FAUNE PISCICOLE AU SENS DE L'ARTICLE L. 432-3 DU CODE
DE L'ENVIRONNEMENT**

LE PRÉFET DE LOIR-ET-CHER,

- Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L.432-3 et R.432-1 à R.435- 5° ;
- Vu** le décret n°2008-283 du 25 mars 2008 relatif aux frayères et aux zones de croissance ou d'alimentation de la faune piscicole et modifiant le code de l'environnement ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Xavier PELLETIER en qualité de préfet de Loir-et-Cher ;
- Vu** le décret du 20 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Faustin GADEN en qualité de secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, sous-préfet de Blois ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 fixant la liste des espèces de poissons et de crustacés et la granulométrie caractéristique des frayères en application de l'article R. 432-1 du Code de l'environnement ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2012-354-0019 du 19 décembre 2012 identifiant les frayères et les zones d'alimentation ou de croissance de la faune piscicole au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement ;
- Vu** les propositions du président de la fédération de pêche de Loir-et-Cher en date du 12 octobre 2023 et son avis favorable en date du 31 janvier 2024 ;
- Vu** l'avis favorable du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques émis lors de la séance du 25 janvier 2024 ;
- Vu** l'avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites émis lors de la consultation écrite organisée du 21 décembre 2023 au 05 février 2024 ;

Considérant la consultation de l'ensemble des syndicats de rivières et des SAGE de Loir-et-Cher, de l'Office français de la biodiversité (OFB), et de l'établissement public Loire du 10 juillet au 30 septembre 2023, à partir des données d'inventaires collectées par l'OFB ;

Considérant la réunion de présentation des travaux d'actualisation de l'arrêté frayères en Loir-et-Cher du 12 octobre 2023 et son relevé de décisions en date du 13 octobre 2023 ;

Considérant la consultation du public par voie électronique organisée pour une durée de 21 jours du 16 novembre 2023 au 8 décembre 2023 ;

Considérant la nécessité de préserver les frayères de chabot, lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de planer, truite fario, vandoise, grande alose et brochet ;

Considérant la nécessité de préserver les zones de croissance et d'alimentation de l'écrevisse à pieds blancs ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de Loir-et-Cher,

ARRÊTE

Article 1 – Abrogation de l'arrêté en vigueur

L'arrêté préfectoral n°2012-354-0019 du 19 décembre 2012 est abrogé.

Article 2 – Inventaire prévu à l'article R. 432-1-1 alinéa I

L'inventaire des frayères à poissons au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement prévu à l'article R. 432-1-1 alinéa I du même code (parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères chabot, lamproie marine, lamproie de rivière, lamproie de planer, truite fario, vandoise) est constitué des parties de cours d'eau visées par la mention « liste 1 » dans l'annexe du présent arrêté à l'exception des sections busées.

Article 3 – Inventaire prévu à l'article R. 432-1-1 alinéa II

L'inventaire des frayères à poissons au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement prévu à l'article R. 432-1-1 alinéa II du même code (parties de cours d'eau ou de leurs lits majeurs dans lesquelles ont été constatées la dépose et la fixation des œufs ou la présence d'alevins de grande alose ou de brochet) est constitué des parties de cours d'eau visées par la mention « liste 2p » dans l'annexe du présent arrêté à l'exception des sections busées.

Article 4 – Inventaire prévu à l'article R. 432-1-1 alinéa III

L'inventaire des frayères à poissons au sens de l'article L. 432-3 du code de l'environnement prévu à l'article R. 432-1-1 alinéa III du même code (parties de cours d'eau sur lesquelles la présence d'écrevisses à pattes blanches a été observée) est constitué des parties de cours d'eau visées par la mention « liste 2e » dans l'annexe du présent arrêté à l'exception des sections busées.

Article 5

Les inventaires visés par les articles 2 à 4 du présent arrêté définissent, pour le département de Loir-et-Cher, le cadre d'application de l'article L. 432-3 du code de l'environnement, sans préjudice de l'application du régime d'autorisation ou de déclaration des installations, ouvrages, travaux et aménagements défini par les articles R. 214-1 à R. 214-6 du code de l'environnement.

Article 6 – Publication et affichage

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Loir-et-Cher. Ces informations seront également mises à disposition du public sur le site Internet des services de l'État du Loir-et-Cher pendant une durée d'au moins un an. Une copie du présent arrêté sera transmise à chacune des communes du Loir-et-Cher pour y être affichée.

Article 7 – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher, le directeur départemental des territoires du Loir-et-Cher, le chef du service départemental de l'OFB, les maires des communes concernées et les agents visés à l'article L. 216-3 du code de l'environnement, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BLOIS, le 21 FEV. 2024



Pour le Préfet,
Le Secrétaire général,

Faustin GADEN

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative et du livre IV du code des relations entre le public et l'administration :

- un recours gracieux, adressé à : M. le Préfet de Loir-et-Cher – Place de la République - BP 40299 - 41006 BLOIS cedex ;
- un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, place Beauvau 75008 Paris cedex 08 ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif - 28, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans cedex 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site internet www.telerecours.fr



ANNEXE Arrêté préfectoral N°41-2024-02-21-00003

INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYÈRES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA

FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L. 432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT - DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Liste des espèces fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R. 432-1 du code de l'environnement

« 1 »	Liste 1 – poissons	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise	Inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce
« 2p »	Liste 2 – poissons	Brochet ; Grande Alose	Inventaire des parties de cours d'eau ou de leurs lits majeurs dans lesquelles ont été constatées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de l'espèce au cours de la période des dix années précédentes
« 2e »	Liste 2 – écrevisses	Écrevisses à pieds blancs	Inventaire des parties de cours d'eau où la présence de l'espèce considérée a été constatée au cours de la période des dix années précédentes

La Loire de l'allier (nc) au cher (nc)

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
1	2p	Brochet	la Bièvre, et ses affluents	La Pinsardière, commune CONTRES	confluence avec le Beuvron, commune MONTHOU-SUR-BIEVRE	
2	1	Chabot ; Lamproie de planer	La Boulaie, et ses affluents	Golf, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	confluence avec Ardoux, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	
3	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	la Brenne, et ses affluents	la Gratelle, commune LANCE	limite 37, commune NEUVILLE-SUR-BRENNE	
4	1	Lamproie de planer	la Canne	source, commune VOUZON	limite 41, commune VOUZON	
5	1	Vandoise, Chabot	la Cisse, et ses affluents	source, commune RHODON	limite 37, commune MONTEAUX	AP 19/12/2012 + info. Fédé. de pêche 41

la Loire de l'allier (nc) au cher (nc)

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
6	2p	Brochet	la Cisse, et ses affluents	source, commune RHODON	limite 37, commune MONTEAUX	
7	1	Chabot	la Cisse Landaise, et ses affluents	source, commune SAINT-CYR-DU-GAULT	confluence avec la Cisse, commune FOSSE	
8	1	Chabot	La Petite Cisse	De la source	Jusqu'à limite départementale avec le 37	source OFB («étude »)
9	2p	Brochet	la Cisse Landaise	source, commune SAINT-CYR-DU-GAULT	confluence avec la Cisse, commune FOSSE	
10	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	La Fontaine à l'Argent, et ses affluents	source, commune SAINT-GOURGON	confluence avec la Brenne, commune SAINT-AMAND-LONGPRE	
11	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	la Glaise	Limite départementale 37, commune AUTHON	confluence avec la Brenne, commune AUTHON	
12	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Vandoise	la Loire	Limite départementale 45, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	limite départementale 37, commune VEUVES	
13	2p	Brochet ; Grande Alose	la Loire	Limite départementale 45, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	limite départementale 37, commune VEUVES	Bras et annexes compris
14	2p	Brochet	l'Ardoux, et ses affluents	département du Loiret, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	confluence avec la Loire, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	
15	1	Lamproie marine, Chabot, Vandoise	L'Ardoux et ses affluents	Département du Loiret, commune de St Laurent Nouan	Confluence avec la Loire	source OFB

16	1	Lamproie de planer	la Tharonne, et ses affluents	Amont étang neuf, commune CHAUMONT-SUR-THARONNE	confluence avec le Corbeignant, commune NEUNG-SUR-BEUVRON	
17	1	Chabot ; Truite fario, Vandoise	la Tronne, et ses affluents	source, commune MER	confluence avec la Loire, commune COUR-SUR-LOIRE	AP 19/12/2012 + info. Fédéd. de pêche 41
18	2p	Brochet	la Tronne	Confluence avec la Noue Gravelle, commune MER	confluence avec la Loire, commune COUR-SUR-LOIRE	
19	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Vandoise et lamproie marine	le Beuvron	Limite départementale 18, commune CHAON	confluence avec la Loire, commune CANDE-SUR-BEUVRON	AP 19/12/2012 + info. Fédéd. de pêche 41
20	2p	Brochet	le Beuvron	Limite départementale 18, commune CHAON	confluence avec la Loire, commune CANDE-SUR-BEUVRON	Bras et fossés compris
21	1	Vandoise	La Bièvre	Source	Confluence avec le Beuvron	source OFB
22	2p	Brochet	le Conon, et ses affluents	Le Grand Étang, commune MUR-DE-SOLOGNE	confluence avec Beuvron, commune CELLETES	
23	1	Lamproie de planer ; Vandoise, Lamproie marine	le Cosson, et ses affluents	Département du Loiret, commune LA FERTE-SAINT-CYR	confluence avec le Beuvron, commune CANDE-SUR-BEUVRON	AP 19/12/2012 + info. Fédéd. de pêche 41
24	2p	Brochet ou brocheton observé	le Cosson, et ses affluents	Le Cosson jusqu'à « Pont St Louis », commune CHAMBORD	Commune de Chailles, lieu-dit « Grand Villesablon »	source OFB (pas de reproduction)
25	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	le Gault, et ses affluents	source, commune SAINT-ETIENNE-DES-GUERETS	limite 37, commune SAINT-CYR-DU-GAULT	

26	1	Chabot ; Vandoise	le Lien, et ses affluents	limite 45, commune LESTIOU	confluence avec la Loire, commune AVARAY	
27	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie marine ; Vandoise	le Pisse Vache, et ses affluents	source, commune AVARAY	Lac des Bordes, commune MUIDES-SUR-LOIRE	
28	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	le Rondy, et ses affluents	limite 37, commune AUTHON	confluence avec la Brenne, commune NEUVILLE-SUR-BRENNE	
29	1	Chabot	le ru de Berry, et ses affluents	Étang de la Bourdillière, commune MUIDES-SUR-LOIRE	confluence avec la Loire, commune MUIDES-SUR-LOIRE	
30	1	Chabot	l'Ime, et ses affluents	Département du Loiret, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	confluence Ardoux, commune SAINT-LAURENT-NOUAN	
31	2p	Brochet	Noue de Diray, et ses affluents	Fosse Pimpeneau, commune VINEUIL	confluence avec Cosson, commune VINEUIL	
32	1	Chabot	Petite Cisse, et ses affluents	séparation des 2 bras, commune MONTEAUX	limite 37, commune MONTEAUX	bras principal
33	1	Chabot	ruisseau d'authon, et ses affluents	source, commune AUTHON	confluence avec la Brenne, commune VILLECHAUVÉ	
34	1	Chabot	ruisseau de bassonne	Source, commune SUEVRES	confluence avec la Tronne, commune SUEVRES	
35	1	Lamproie de planer	ruisseau des Lierres, et ses affluents	Sources, commune VOUZON	confluence avec Chicandin, commune LAMOTTE-BEUVRON	
36	2e	Écrevisse à pieds blancs	ruisseau des trois fontaines, et ses affluents	Château de Troussay, commune CHEVERNY	confluence avec le Courpin, commune CHEVERNY	
37	1	Chabot	ruisseau de valaire, et ses affluents	La Probillière, commune VALAIRE	confluence Beuvron, commune MONTTHOU-SUR-BIEVRE	

38	1	Chabot	ruisseau de villay, et ses affluents	Fontaine de Villay, commune CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	confluence avec la Cisse, commune CHAMPIGNY-EN-BEAUCE	
39	1	Chabot	Ruisseau du Cassereau, et ses affluents	source, commune PRUNAY-CASSEREAU	confluence avec la Brenne, commune VILLECHAUVÉ	
40	1	Chabot; Truite fario	Tronne de Dizier, et ses affluents	source, commune SUEVRES	confluence avec la tronne, commune SUEVRES	
41	1	Chabot	La Masse	Source	Confluence avec le département 37	source OFB

le cher de l'arnon (c) à la Loire & la Loire du cher à l'Indre (nc)

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
42	1	Chabot ; Lamproie de planer	Croisne, et ses affluents	Étang Bezard, commune LASSAY-SUR-CROISNE	confluence avec autre bras Croisne, commune GY-EN-SOLOGNE	AP 19/12/2012 + info. Féd. de pêche 41
43	1	Chabot ; Lamproie de planer, truite	la Boute Morte, et ses affluents	département du Cher, commune SOUESMES	confluence Petite Sauldre, commune SOUESMES	
44	1	Chabot; Truite fario	la Boute Vive, et ses affluents	Le Cerbois, commune PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	confluence avec la Sauldre, commune PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	
45	2p	Brochet	la Boute Vive	limite 18, commune PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	confluence avec la Sauldre, commune PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	
46	1	Chabot ; Lamproie de planer	la Croisne, et ses affluents	Les Grands Fossés, commune GY-EN-SOLOGNE	confluence avec la Sauldre, commune BILLY	SMBCS : précision délimitation
47	1	Chabot	la Grange	De l'étang des Riaux - commune SAINT-LOUP	confluence avec la Prée, commune SAINT-LOUP	

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
48	1	Chabot	la Petite Beauce	Source, commune MARCILLY-EN-GAULT	confluence avec la Beauce, commune LOREUX	
49	1	Chabot	la petite rère, et ses affluents	séparation avec la grande rère, commune SELLES-SAINT-DENIS	confluence avec la rère, commune SELLES-SAINT-DENIS	
50	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	Le Randon, commune SOUESMES	Les Vannes, commune SOUESMES	
51	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	Mousselet, commune SOUESMES	Saint-Quentin, commune SOUESMES	
52	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	La Basse Cour, commune SOUESMES	Le Mousseau, commune SOUESMES	
53	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	La Fosse au Loup, commune SOUESMES	Pont D 126, commune SOUESMES	
54	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	Le Simouët, commune SOUESMES	Les Vannes, commune SOUESMES	
55	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	Le Simouët, commune SOUESMES	Le Randon, commune SOUESMES	
56	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Petite Sauldre, et ses affluents	Le Simouët, commune SOUESMES	confluence avec la Grande Sauldre, commune SALBRIS	
57	2p	Brochet	la Petite Sauldre, et ses affluents	limite 18, commune SOUESMES	confluence avec la Sauldre, commune SALBRIS	

58	1	Truite fario	Le Montant	Source	Confluence avec la Petite Sauldre	source OFB
59	1	Chabot	la Place, et ses affluents	L'aubraie, commune CHATEAUVIEUX	confluence avec ruisseau de Seigy, commune CHATEAUVIEUX	
60	1	Chabot	la Rennes, et ses affluents	La Houssaye, commune SASSAY	confluence avec Cher, commune THESEE	
61	1	Chabot ; Lamproie de planer	la Rère, et ses affluents	la loge, commune THEILLAY	confluence avec la sauldre, commune VILLEHERVIERS	
62	1	Chabot ; Lamproie de planer	la Rère, et ses affluents	Le Ponceau, commune THEILLAY	D2020, commune THEILLAY	

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
63	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise et Lamproie marine	la Sauldre, et ses affluents	champeau, commune SALBRIS	châtillon sur cher, commune CHATILLON-SUR-CHER	AP 19/12/2012 + info. Féd. de pêche 41
64	2p	Brochet	la Sauldre, et ses affluents	confluence entre la grande et la petite Sauldre, commune SALBRIS	confluence avec le Cher, commune CHATILLON-SUR-CHER	
65	1	Vandoise	Le Naon	Du lieu-dit du « Plessis »	Confluence avec la Sauldre	source OFB
66	1	Chabot	La Servate, et ses affluents	Le Canton, commune CHISSAY-EN-TOURAINNE	confluence avec Cher, commune CHISSAY-EN-TOURAINNE	
67	1	Chabot	le Bavet, et ses affluents	oisly, commune OISLY	monthou sur cher, commune MONTHOU-SUR-CHER	
68	1	Chabot	le Beugnon, et ses affluents	Phages, commune THENAY	confluence avec les Anguilleuses, commune THENAY	

69	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite de mer ; Truite fario ; Vandoise	le Cher	limite départementale 18, commune CHATRES-SUR-CHER	limite départementale 37, commune SAINT-GEORGES-SUR-CHER	
70	2p	Brochet ; Grande Alose	le Cher	limite départementale 18, commune CHATRES-SUR-CHER	limite départementale 37, commune SAINT-GEORGES-SUR-CHER	
71	1	Chabot	le Coussin	Source, commune SOUESMES	confluence avec le Naon, commune SALBRIS	
72	1	Chabot ; Truite fario ; Vandoise	le Fouzon	limite départementale 36, commune MEUSNES	confluence avec le Cher, commune COUFFY	
73	2p	Brochet	le Fouzon, et ses affluents	département de l'Indre, commune MEUSNES	confluence avec le Cher, commune MEUSNES	
74	1	Chabot ; Truite fario ; Vandoise	le Modon	Limite départementale 36, commune COUFFY	Confluence avec le cher, commune COUFFY	
75	1	Chabot	les Anguilleuses, et ses affluents	confluence avec Beugnon, commune THENAY	confluence avec le Bavet, commune MONTHOU-SUR-CHER	
76	1	Chabot	Les Cailloux, et ses affluents	Le Moulin Corbeau, commune MUR-DE-SOLOGNE	confluence avec la Croisne, commune GY-EN-SOLOGNE	
77	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	rivière la grande sauldre, et ses affluents	les alicourts, commune PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	champeau, commune SALBRIS	
78	2p	Brochet	rivière la grande sauldre	Limite départementale 18, commune PIERREFITTE-SUR-SAULDRE	confluence avec la Petite Sauldre, commune SALBRIS	
79	1	Chabot	ruisseau d'aiguevives, et ses affluents	Aiguevive, commune FAVEROLLES-SUR-CHER	confluence avec Cher, commune FAVEROLLES-SUR-CHER	

80	1	Chabot ; Vandoise	ruisseau d'angé, et ses affluents	Le Préau, commune ANGE	confluence avec Cher, commune ANGE	
81	1	Chabot; Truite fario	ruisseau de chézelles, et ses affluents	Département Indre et Loire, commune SAINT-GEORGES-SUR-CHER	confluence avec Cher, commune SAINT-GEORGES-SUR-CHER	
82	1	Chabot	ruisseau de la fontaine, et ses affluents	La Vignière, commune POUILLE	confluence avec Cher, commune POUILLE	
83	1	Chabot	Ruisseau de la Fontaine, et ses affluents	sources, commune SAINT-JULIEN-SUR-CHER	confluence avec le Cher, commune SAINT-JULIEN-SUR-CHER	
84	1	Chabot	Ruisseau de la Vallée, et ses affluents	Les Tesnières, commune SAINT-AIGNAN	confluence avec Ruisseau du Bachaut, commune SAINT-AIGNAN	

le cher de l'arnon (c) à la loire & la Loire du cher à l'Indre (nc)

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
85	1	Chabot	Ruisseau de l'Étang des Maray	Étang de la Grande Ferche, commune SAINT-LOUP	confluence avec ruisseau de la Grange, commune SAINT-LOUP	
86	1	Chabot; Truite fario	ruisseau de Senelles, et ses affluents	La Pochetterie, commune FAVEROLLES-SUR-CHER	confluence avec Cher, commune SAINT-GEORGES-SUR-CHER	
87	1	Chabot	Ruisseau des Tremblays, et ses affluents	Les Étangs, commune SAINT-JULIEN-SUR-CHER	confluence avec le Cher, commune SAINT-JULIEN-SUR-CHER	
88	1	Chabot	Ruisseau du Bachaut, et ses affluents	Pailledant, commune SAINT-AIGNAN	confluence, commune SAINT-AIGNAN	

89	1	Chabot	Ruisseau du Bachaut, et ses affluents	La Ragotière, commune SAINT-AIGNAN	confluence avec Ruisseau de la Vallée, commune SAINT-AIGNAN	
90	1	Chabot	Ruisseau Le Traine-feuilles	Source	Confluence avec le Cher	source OFB
91	1	Chabot	Ruisseau de Seigy	Source	Totalité du ruisseau	source OFB

le loir & ses affluents

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
92	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	bras de Montrouveau, et ses affluents	source, commune MONTROUVEAU	confluence avec la Cendrine, commune TERNAY	
93	1	Truite fario	Echoiseau, et ses affluents	Fontaine de Villée, commune FONTAINE-LES-COTEAUX	confluence avec le Loir, commune MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	
94	1	Chabot; Truite fario	Écoute s'il pleut, et ses affluents	le Buisson, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	
95	2e	Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de l'écoute s'il pleut	Depuis la source	Jusqu'à la Braye	info. Fédéd. de pêche 41
96	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	la Bourboule, et ses affluents	source, commune EPUISAY	confluence avec le Boulon, commune MAZANGE	
97	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Braye, et ses affluents	limite 72, commune SOUDAY	confluence avec le Loir, commune COUTURE-SUR-LOIR	

98	2p	Brochet	la Braye, et ses affluents	confluence avec la Grenne, commune SARGE-SUR-BRAYE	confluence avec le Loir, commune COUTURE-SUR-LOIR
99	1	Chabot; Truite fario	la Brisse, et ses affluents	source, commune NOURRAY	confluence avec le Loir, commune THORE-LA-ROCHETTE
100	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Cendrine, et ses affluents	source, commune LES HAYES	confluence avec le Loir, commune ARTINS
101	2e	Écrevisse à pieds blancs	la Cendrine, et ses affluents	source, commune LES HAYES	confluence avec le Loir, commune ARTINS
102	1	Chabot ; Truite fario ; Vandoise	la Fontaine de Sasnières, et ses affluents	source, commune AMBLOY	confluence avec le loir, commune SAINT-RIMAY
103	1	Chabot	la Gouffrande, et ses affluents	Fontaine de la Coudre, commune TROO	confluence avec le Loir, commune TROO
104	1	Chabot; Truite fario	la Grenne, et ses affluents	pont de Mondoubleau, commune MONDOUBLEAU	confluence avec la Braye, commune SARGE-SUR-BRAYE
105	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	la Houzée, et ses affluents	Limite communale entre Selommes et Baigneaux, commune BAIGNEAUX	confluence avec le Loir, commune AREINES
106	2p	Brochet	l'Aigre	Route D50, commune VERDES	limite 28, commune VERDES
107	1	Chabot	La Planche Hubert, et ses affluents	source, commune SOUDAY	confluence avec la Couetron, commune SOUDAY
109	1	Chabot	La Ramée, et ses affluents	source, commune LE PLESSIS-DORIN	confluence avec le Couetron, commune SOUDAY
110	2e	Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau de Boisvinet	Depuis l'aval du plan d'eau	Confluence avec le Couëttron info. Fédé. de pêche 41

111	1	Chabot; Truite fario	le Baignon, et ses affluents	pont D 924, commune VIEVY-LE-RAYE	confluence avec le Loir, commune MOREE	
112	1	Chabot; Truite fario	le Boële, et ses affluents	source, commune LUNAY	confluence avec le Loir, commune LUNAY	
113	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	le Boulon, et ses affluents	source, commune ROMILLY	confluence avec le Loir, commune MAZANGE	
114	1	Chabot; Truite fario	le Busloup, et ses affluents	source, commune BOUFFRY	confluence avec le Gratteloup, commune CHAUVIGNY-DU-PERCHE	
115	1	Chabot; Truite fario	le Couétron, et ses affluents	les Bercinières, commune LA FONTENELLE	confluence avec la Braye, commune SOUDAY	
116	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	le Couraillon, et ses affluents	source, commune CHOUE	confluence avec la Grenne, commune CHOUE	
117	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	le Courgenard, et ses affluents	source, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	
118	2e	Écrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Marais – Savigny-sur-Braye	Depuis la source	Confluence avec la Braye	info. Fédéd. de pêche 41 (traçage ADN)
119	1	Chabot ; Truite fario ; Vandoise	le Fargot, et ses affluents	source, commune LUNAY	confluence avec le Loir, commune MONTOIRE-SUR-LE-LOIR	
120	1	Chabot; Truite fario	le Gondré, et ses affluents	source, commune VILLIERSFAUX	confluence avec le Loir, commune SAINT-RIMAY	
121	1	Chabot; Truite fario	le Grand Ri, et ses affluents	source, commune CELLE	source de Villée, commune FONTAINE-LES-COTEAUX	

122	1	Chabot ; Truite fario ; Vandoise	le Gratteloup, et ses affluents	source, commune FONTAINE-RAOUL	confluence avec le Loir, commune PEZOU	
123	1	Chabot; Truite fario	le Guériteau, et ses affluents	bourg, commune SAINT- AGIL	connexion avec le bras principal, commune CHOUE	
124	1	Chabot; Truite fario	le Guériteau, et ses affluents	les Chardons, commune SAINT-AGIL	confluence avec la Grenne, commune CHOUE	
125	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	l'Eggonne, et ses affluents	source, commune LA FONTENELLE	limite 28, commune VILLEBOUT	
126	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	le Langeron, et ses affluents	source, commune SAINT-MARTIN-DES- BOIS	confluence avec le Loir, commune LAVARDIN	
127	2p	Brochet	le Loir	Limite département 28, commune SAINT-JEAN- FROIDMENTEL	limite département 72, commune TREHET	Bras et fossés compris
128	1	Chabot ; Truite fario ; Vandoise	Le Loir	Limite départementale 28, commune SAINT-JEAN- FROIDMENTEL	limite départementale 72, commune TREHET	Bras et fossés compris
129	1	Truite fario	le Marais, et ses affluents	La Templierie, commune SAVIGNY- SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR- BRAYE	
130	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	le Merdreau, et ses affluents	source, commune SAINT-MARTIN-DES- BOIS	confluence avec le Loir, commune SAINT- MARTIN-DES-BOIS	
131	1	Chabot; Truite fario	le Niclos, et ses affluents	Source de Bouillant, commune VILLEDIEU-LE- CHATEAU	confluence avec le Loir, commune TREHET	
132	1	Chabot ; Vandoise	le Réveillon, et ses affluents	source, commune OUCQUES	confluence avec le Loir, commune MESLAY	

133	1	Chabot ; Truite fario	les Grands Bois, et ses affluents	source, commune SAINT-MARC-DU-COR	confluence avec la Grenne, commune LA CHAPELLE-VICOMTESSE	
134	1	Chabot	les Mineries, et ses affluents	Confluence des 2 bras, commune SOUDAY	confluence avec le Couetron, commune SOUDAY	
135	1	Truite fario	le Tusson, et ses affluents	pont D921, commune LAVENAY	confluence avec la Braye, commune SOUGE	
136	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	le Vau, et ses affluents	source, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	
137	1	Chabot; Truite fario	rivière la grenne, et ses affluents	les Bisardières, commune LA CHAPELLE-VICOMTESSE	pont de Mondoubleau, commune MONDOUBLEAU	
138	1	Chabot; Truite fario	Ruisseau de Boisvinet, et ses affluents	aval étang de Boisvinet, commune LE PLESSIS-DORIN	confluence avec le Couetron, commune SOUDAY	
139	1	Chabot; Truite fario	Ruisseau de Bonneveau, et ses affluents	la Borde, commune BONNEVEAU	confluence avec la Braye, commune BONNEVEAU	
140	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	ruisseau de bonnouche, et ses affluents	département 72, commune MAROLLES-LES-SAINT-CALAIS	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	
141	1	Chabot; Truite fario	Ruisseau de Boursay, et ses affluents	source, commune BOURSAY	confluence avec la Grenne, commune BOURSAY	
142	1	Chabot	ruisseau de Brennière, et ses affluents	source, commune VILLERABLE	confluence avec le Loir, commune NAVEIL	
143	1	Truite fario	Ruisseau de Chenillé, et ses affluents	source, commune TROO	confluence avec le Loir, commune TROO	

le loir & ses affluents

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
144	1	Chabot ; Truite fario	ruisseau de Coulonge, et ses affluents	limite 72, commune RAHAY	confluence avec la Braye, commune SARGE-SUR-BRAYE	
145	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	Ruisseau de Coulonge, et ses affluents	limite 72, commune RAHAY	confluence avec la Braye, commune SARGE-SUR-BRAYE	
146	1	Chabot	ruisseau de Courtiras, et ses affluents	source, commune VENDÔME	confluence avec le Loir, commune VENDÔME	
147	1	Truite fario	ruisseau de la courcelle, et ses affluents	Champrenais, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	
148	2e	Écrevisses à pieds blancs	ruisseau de la courcelle, et ses affluents	source, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SAVIGNY-SUR-BRAYE	
149	1	Chabot; Truite fario	ruisseau de la grande vallée, et ses affluents	source (bourg du Plessis-Dorin), commune LE PLESSIS-DORIN	confluence avec le Couetron, commune SOUDAY	
150	1	Chabot; Lamproie de planer ; Truite fario	ruisseau de la gravelle, et ses affluents	la Gaillotière, commune CELLE	confluence avec la Braye, commune CELLE	
151	1	Chabot	ruisseau de l'archidiacrie, et ses affluents	source, commune CELLE	confluence avec la Braye, commune CELLE	
152	1	Truite fario	ruisseau de la vallée, et ses affluents	les Bertinières, commune SAINT-AGIL	confluence avec la Grenne, commune CHOUE	
153	2e	Écrevisses à pieds blancs	ruisseau de la vallée, et ses affluents	source, commune SAINT-AGIL	confluence avec la Grenne, commune CHOUE	Info Fédé. Pêche
154	1	Truite fario	ruisseau de la Vallée, et ses affluents	Les Villenobles, commune BOURSAY	confluence avec l'autre bras, commune CHOUE	

155	1	Chabot	ruisseau de roclane, et ses affluents	source captée, commune BAILLOU	confluence avec la Braye, commune BAILLOU	
-----	---	--------	---------------------------------------	--------------------------------	---	--

le loir & ses affluents

N°	Liste	Espèces présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
156	1	Chabot	Ruisseau de Saint Ouen, et ses affluents	source, commune SAINT-OUEN	confluence avec le Loir, commune SAINT-OUEN	
157	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	ruisseau de Tuilerie, et ses affluents	source, commune SARGE-SUR-BRAYE	confluence avec la Grenne, commune CORMENON	
158	1	Chabot; Truite fario	ruisseau du bois bercy, et ses affluents	source, commune DROUE	confluence avec la Grenne, commune BOURSAY	
159	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario ; Vandoise	ruisseau du fief corbin, et ses affluents	source, commune SARGE-SUR-BRAYE	confluence avec la Braye, commune SARGE-SUR-BRAYE	
160	1	Chabot ; Lamproie de planer ; Truite fario	ruisseau du parc, et ses affluents	le tonneau, commune SAINT-MARC-DU-COR	confluence avec la Grenne, commune CORMENON	